

L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT GERVAYS. ABONNEMENT UN AN, PAYÉ D'AVANCE 50 CTS. A LA FIN DE L'ANNÉE 75 CTS.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants.

L'ETOILE DU NORD

JOLLETTE, JEUDI, 16 JANVIER 1896

Au Parlement Fédéral

L'adresse en réponse au discours du Trône a été proposée au sénat par les honorables W. Owens et J. O. Villeneuve qui viennent d'être nommés Sénateurs; à la Chambre des Communes, cette tâche a été confiée à MM. H. A. Powell, de Westmorland, et J. A. McGillivray, d'Ontario Nord.

L'hon. Prior, le nouveau ministre élu à Victoria, Vancouver, a prêté serment hier.

Sir Charles Tupper, Sr, se présentera dans Cape Breton.

Il se réunit.

Notre curé, le Révé. M. P. Beaudry, prend de jour en jour un mieux sensible; et Monsieur Lafortune, l'un de nos vicaires, a annoncé aux paroissiens qu'on pouvait espérer voir avant longtemps notre dévoué curé reprendre l'exercice de son ministère parmi nous.

Elections Municipales

Les élections municipales ont eu lieu lundi, dans toute la Province, et ont donné le résultat suivant:

- ST-COME: MM. Mizael Mireau et Joseph Mailloux, en remplacement de MM. Alphonse Labine et d'Amédée Mailloux. ST-ALPHONSE: MM. Michael Kelly, Exide Thériault et Joseph Robichaud. STE-BÉATRICE: MM. Eustache Ladouceur et Mathias Perrault, élus unanimement, Octave Jeanson, ré-élu.

MM. Isidore Blagriff, élu par acclamation, Thomas Mason, en remplacement d'Ambroise Rowan et Isaac Girard en remplacement de Constant Laliberté.

ST-JACQUES: Godfroy LeBlanc, Ernest Gaudet et A. Froment.

ST-CHS-BORROMÉE: MM. Louis Basinet, réélu; Prosper Massicotte et Euclide Riendeau; tous par acclamation.

STE-MARIE-SALOMÉ: MM. Alexis Thibodeau, en remplacement de M. Séraphin Granger et M. Arsène Légaré en remplacement de M. Jean Louis Thibodeau, tous deux par acclamation.

CHERTSEY: MM. Patrick Daly, Théophile Perrault et Mizael Rivet, sans votation.

STE-ELISABETH: MM. Sinai Pelland, Evangéliste Ducharme et Léon Forget; il y a eu lutte entre M. Forget et M. X. Joly, qui fut défait par 59 voix de majorité.

COMMUNICATION

Nosbonsing, Ont., 7 Jan. 1896. CHER MONSIEUR, Le bazar de Nosbonsing a été un heureux succès. Les recettes excèdent la somme de \$500.00, profit net.

Ce splendide résultat donne crédit et rend pleine justice aux entrepreneurs et religieux paroissiens de Ste-Philomène.

L'appel fait dans les journaux en faveur de cette œuvre a été reçu partout avec une extrême bienveillance; on y a répondu avec libéralité et empressement.

Nos remerciements à nos estimés bienfaiteurs; l'offrande de nos faibles prières leur est depuis longtemps assurée.

HENRI MARTEL, Curé Miss.

Dans le comté de Huron Sud, M. C. Cameron, libéral, a été élu par une majorité de plus de 200 voix.

Les journaux annoncent le décès du Révérend Père Beaudet, C. S. C., curé de St-Laurent, et celui de Révérend M. Jean Marie Mathieu, curé de St-Basile le Grand.

STE-MARIE-SALOMÉ

Les travaux du transport de la pierres et autres matériaux pour la construction de la nouvelle église, commenceront la semaine prochaine.

Mouvement de la population pour le District de Joliette.

Spécial à "l'Etoile du Nord." (Suite) Grâce à l'obligeance de MM. les curés des différentes paroisses du district de Joliette, nous publions avec plaisir l'état ci-dessous, des naissances, mariages et sépultures durant l'année 1895.

Table with 2 columns: Category (Naissances, Mariages, Sépultures) and Count for COMTE DE JOLLETTE, COMTE DE MONTCALM, and ST-ESPRIT.

Ste-Julienne

Nous, les juges soussignés, avons examiné toutes les cultures sarclées appartenant aux membres du cercle agricole de la paroisse de Ste-Julienne et avons accordé des prix aux personnes suivantes, savoir:

Table of agricultural prizes for Blé d'Inde, Blé d'Inde d'ensilage, Patates, Carottes, Tabac, Betteraves, Choux de Siam, Fèves, and other categories.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur, Votre gentille ETOILE qui laisse tomber ses lumineux rayons sur tout ce qui s'appelle progrès, voudra bien m'accorder un petit espace dans ses colonnes, pour faire connaître au public la belle conférence qui a eu lieu à Ste-Marie Salomé, le onze du courant.

Sur l'invitation du Président de notre cercle agricole, M. Azarie Mireault, M. J. B. A. Richard de Joliette, nous faisons une causerie très-intéressante sur "la comptabilité et sur l'égout des terres." Plus de cent cultivateurs étaient rassemblés dans notre vaste salle pour écouter et applaudir l'habile conférencier qui sut nous intéresser au plus haut degré.

M. l'orateur a eu un succès dont il peut être fier à juste titre, car son discours a été goûté de toute l'audience; et les membres du cercle se proposent de mettre en pratique les conseils qu'il a donnés, quant à la comptabilité, chose si essentielle en agriculture.

St-Félix de Valois

M. Louis Barthe rentier de St-Félix de Valois a épousé la semaine dernière Madame Amable Mousseau de la même paroisse.

Marguillier nouveau à St-Alphonse.

Les fabriciens de St-Alphonse ont élu M. Joseph Pellerin, marguillier en remplacement de M. Hugh Cassidy, sortant de charge.

LAVALTRIE

L'élection des conseillers a eu lieu lundi, le 13, dans l'ordre le plus parfait. M. Félix Héto a été réélu sans opposition et MM. Jérémie Desroches et Joachim Venne ont été aussi élus à l'unanimité en remplacement de MM. Alfred Hervieux et Louis Gourd, sortant de charge.

Courrier Politique

Fin de la Crise

Bowell reste maître de la situation L'Hon. A. Desjardins, ministre de la milice

(On lit dans La Minerve)

Sir McKenzie Bowell reste Premier Ministre et maître de la situation. Les ministres démissionnaires ont tenu bon tant qu'ils ont pu, mais Sir McKenzie Bowell ayant pu obtenir le concours de M. Skinner, du Nouveau-Brunswick, et de M. Cahhan de la Nouvelle-Ecosse, la ligue des ex-ministres s'est trouvée rompue et débordée.

Ces adhésions furent bientôt suivies de celle de M. William Smith, de North Ontario, de M. R. R. McLennan de Glengarry, de M. Rufus Pope de Compton, jointe à celle de l'hon. Alphonse Desjardins dont le Premier Ministre s'était assurée. Les démissionnaires se sont alors rendus sans condition.

Sir McKenzie Bowell s'est trouvé avec l'embaras du choix. Suivant l'avis de ceux qu'on considère comme les sages du parti et aussi, dit-on du Gouverneur Général, il a voulu éviter au pays l'excitation de sept ou huit élections en ce moment où les passions populaires sont excitées au plus haut point.

Du consentement de ceux qui lui avaient donné leur concours pour sortir de la difficulté, il a repris ses anciens collègues, à l'exception de Charles Hibbert Tupper, qui se retire, pour faire place à son père, le vieux luttteur de Cumberland.

LE NOUVEAU CABINET

Le ministère réorganisé ne comprendra donc que deux figures nouvelles, celle de sir Charles Tupper et celle de l'honorable M. A. Desjardins.

Les seuls changements seront donc que M. Dickey passe au ministère de la justice; il est remplacé au ministère par M. Desjardins, et sir Charles Tupper devient secrétaire d'Etat.

Voici quel sera la composition du ministère:

- Sir McKenzie Bowell, premier ministre et président du Conseil. Sir Charles Tupper, secrétaire d'Etat. Sir Adolphe Caron, ministre des postes. L'honorable M. Dickey, ministre de la justice. L'honorable M. Ouimet, ministre des Travaux Publics. L'honorable M. Desjardins, ministre de la milice. L'honorable M. Daly, ministre de l'intérieur. L'honorable M. Costigan, ministre de la marine. L'honorable M. Ives, ministre du commerce. L'honorable M. Foster, ministre des finances. L'honorable M. Haggart, ministre des chemins de fer. L'honorable M. Montague, ministre de l'agriculture. L'honorable M. Wood, contrôleur des douanes. L'honorable M. Prior, contrôleur du revenu de l'intérieur. Sir Frank Smith et l'honorable M. Ferguson, ministres sans portefeuille. Il reste à remplir le poste de solliciteur général dont le titulaire n'est pas encore choisi.

FIERI FACIAS DE TERRIS.

Cour Supérieure. Joliette, à savoir: JOSEPH EU. No. 2690. GENE ECREMENT, Demandeur; contre THOMAS ROWAN, Défendeur.

Un terrain situé en la paroisse de Saint-Patrice de Rawdon, faisant partie du No 18, du deuxième rang du canton de Rawdon, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la dite paroisse de Saint-Patrice de Rawdon, sous le numéro dix-huit (18a), du deuxième rang du dit township, contenant environ cent sept acres en superficie.

Un terrain situé en la paroisse de Saint-Liguori, étant partie des lots Nos. 17, 18 et 19, du premier rang du canton de Rawdon contenant environ cent dix-sept acres de terre en superficie, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la dite paroisse de Saint-Liguori, sous le numéro trois cent cinquante-sept (357) - avec maison et autres dépendances dessus contraintes.

Pour être vendu à la porte de l'église de Saint-Patrice de Rawdon, le TRENTE ET UNIEME (31) jour de JANVIER prochain, savoir: le No 18a, à NEUF heures de l'avant-midi; et le No 357, à la porte de l'église de Saint-Liguori, le MEME JOUR, à DEUX heures de l'après-midi. Le dit bref rapportable le huitième jour de février prochain.

A. M. RIVARD, Bureau du Shérif, Joliette, 25 novembre 1895.



Laisse Faible et Abattu

Refait et Augmenté en Poids par Hood's Sarsaparilla

Le témoignage suivant vient d'un résident de Toronto, bien connu parmi les employés des chemins de fer et les officiers du gouvernement. M. Alfred Smith, dont la photographie est publiée ci-dessous, a été employé pendant plusieurs années par la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, ayant occupé les huit années dernières la position de directeur de tout le fret l'entreposé à Toronto.

Toronto, Ont., Canada, 8 février 1894. C. I. Hood & Co, Lowell, Mass.

HOOD'S Sarsaparilla GUERIT

laisse dans un état de grande faiblesse, j'ai acheté trois bouteilles de Hood's Sarsaparilla. Je m'en suis servi suivant les directions et Elle m'a Complètement Refait. Je pèse 15 livres de plus qu'avant ma maladie. Je prends un grand plaisir à recommander Hood's Sarsaparilla à tous ceux qui souffrent de faiblesse du corps. ALFRED SMITH, 23 rue Bank.

Autrefois et aujourd'hui.

On pourrait discuter longtemps sur la question de savoir si la vie d'autrefois était meilleure que celle d'aujourd'hui.

Les vieillards le disent, mais on pourrait leur répondre qu'il fait moins bon d'exister à quatre-vingt ans qu'à vingt.

Il est certain que matériellement nous vivons mieux que nos devanciers, avec infiniment plus d'aise.

A mesure que les siècles s'écoulent, que le monde accomplit son évolution, l'homme change aussi. La civilisation chrétienne apporte dans les plus reculés son œuvre bienfaisante.

Le progrès s'infilte partout, dans les grands centres et dans le village le plus écarté. L'intelligence de l'homme est plus vive, plus précoce; partant le cœur est meilleur, plus sensible aux douleurs d'autrui. La vie est plus courte, on vit plus rapidement, avec la voie ferrée, le téléphone, l'électricité.

On se plaint beaucoup que la gaieté des aïeux ait disparu; on nous représente comme moroses, tristes, graves, ennuyés. Et pourtant nous pourrions être si heureux si nous le voulions!

La vie nous offre tant de commodités, tant de charmes!

Ah! oui, quels charmes pour le riche de soulager l'infortune, d'apporter un peu de bonheur dans la pauvre demeure où coulent tant de larmes!

Quels charmes pour l'homme instruit, prenant plaisir à conseiller l'ignorant, l'inxpert dans les choses du raisonnement!

Quels charmes pour l'homme plein de vie et de santé d'accourir près du lit de l'infirme et de le soigner avec amour!

Quels charmes pour celui qui rit, qui s'amuse, qui jouit de la vie, d'esuyer les larmes de celui qui souffre et qui pleure!

Quels charmes pour un cœur froissé par les injures, les calomnies, de s'élever au dessus de tout ce qui est mesquin et de savoir pardonner!

Oui, la vie pourrait être belle si l'amour, cette noble et sainte passion, dont l'homme abuse, était mieux compris et mieux appliqué.

Nous nous disputons, nous nous battons, nous nous entre-tuons pour des grains de poussière. Etre d'un jour, nous mettons à nous haïr et à nous déchirer autant d'apréret que si l'infini du temps était à nous.

Vraiment, quand on songe combien la vie serait belle en s'aimant davantage, selon les desirs du Créateur, et que l'on contemple avec quelle méchanceté les hommes se persécutent, l'on sent une immense pitié envahir le cœur, et l'on éprouve une jouissance souveraine à se dégarer de ce froid terre à terre et de reposer son regard vers l'immensité des cieux. Dieu qui a présidé à la création de toutes les merveilles qui nous environnent aurait-il créé l'homme pour le rendre malheureux! Non, la vie est joie, exubérance, contentement. Ce sont les hommes qui la rendent amère.

Canadiens! aimons-nous davantage, entraïdons-nous et nous donnerons à l'univers entier l'exemple d'un peuple heureux et uni.

A. M. RIVARD, P. B.

Le Pionnier de Sherbrooke.

Rapport du Comité de Cotisations Progressives, Douzième Session d'Ottawa.

ORDRE DES FORESTIERS CATHOLIQUES.

Le Comité de Cotisations Progressives ayant amendé son rapport comme ci-dessous après discussion l'échelle graduée suivante a été adoptée.

(1) Le taux de la cotisation mensuelle de chaque membre sera fixe et permanent, restant toujours le même tant que le dit membre sera réglé avec l'Ordre.

(2) Tous les membres faisant actuellement partie de l'Ordre et tous ceux qui seront admis membres avant la mise à exécution de l'échelle progressive des cotisations, seront imposés pour leurs cotisations en raison de l'âge qu'ils avaient lorsqu'ils sont entrés dans l'Ordre et ce taux de cotisations sera permanent.

(3) Le taux de la cotisation mensuelle que chaque membre devra payer, selon son âge au moment de son initiation, sera fixé conformément aux tableaux suivants pour chaque assurance de \$1,000.

Table with 2 columns: Age (De 18 à 20 ans, 20 à 21, etc.) and Amount (48 centimes, 49, 50, etc.).

(4) Le présent rapport tel qu'adopté est devenu exécutoire depuis le 1er Janvier 1896, et la constitution sera amendée conformément aux dispositions insérées.

THEO. B. THIELE, Haut-Secrétaire.

Les statistiques démontrent que l'agriculture donne des profits plus assurés que les banques, les chemins de fer, ou les industries, tout bien considéré. Ce n'est pas le cultivateur qui souffre le plus des crises financières qui apportent à tant de familles la ruine et les banqueroutes!

Le meurtrier Shortis

Le meurtrier Shortis est interné au pénitencier de St-Vincent de Paul, la sentence de mort portée contre lui par la Cour d'Assises de Beauharnois ayant été commuée en un emprisonnement pour la vie.

Il est possible, cependant, que le dernier mot ne soit pas encore dit sur le triste drame de Valleyfield et il est possible que Shortis soit de nouveau mis en accusation.

On se rappelle que deux victimes, Loye et Leboeuf tombèrent sous les balles de cet assassin.

Le grand jury rapporta contre Shortis un indictement séparé pour chacun de ces meurtres.

Le procès qui se termina par un verdict de coupable et une condamnation à la peine de mort, n'était que pour le meurtre de Loye.

Shortis pourrait donc être encore appelé à répondre du meurtre de Leboeuf.

Le cas est sous la considération du Procureur Général.

Le Carnaval de Québec

La construction du palais de glace avance rapidement. On s'occupe déjà à élever les hautes tours de cette bâtisse superbe. Les blocs de glace que l'on emploie sont d'une transparence, d'une limpidité merveilleuse.

On évalue à plus de 500 le nombre des hommes employés aux préparatifs divers de cette belle fête. Des nombreuses délégations des associations athlétiques des Trois-Rivières et de Sherbrooke sont attendues à Québec durant le carnaval.

De nombreuses statues de glace, représentant les principaux personnages qui ont illustré l'histoire du Canada, décoreront l'avenue conduisant au palais cardinalice. Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse d'Arboreen ont retenu des appartements au château Frontenac, pour le temps du carnaval.

Les fêtes du carnaval auront lieu dans la cité de Champlain du 27 janvier au 1er février.

AGRICULTURE

SOIN DU BÉTAIL EN HIVER

Nous trouvons dans l'Almanach des cercles agricoles pour 1896, une remarque qui mérite d'être reproduite ici:

"Un préjugé très fâcheux qui règne dans nos campagnes, c'est de croire que les animaux de la ferme n'ont pas besoin d'être bien nourris en hiver, et qu'une bonne nourriture au printemps peut réparer les pertes causées par leur jeûne d'hiver. Ce préjugé est absolument faux, car les privations endurées pendant l'hiver, produisent chez les animaux un affaiblissement dont ils ne se relèvent jamais, même avec tous les soins qu'on pourra leur donner plus tard."

Soignons donc nos animaux, entretenons-les dans un grand état de propreté, donnons-leur la chaleur, l'air et la lumière dont ils ont besoin, et utilisons pour leur nourriture toutes les ressources de la ferme.

TIRONS DU PROFIT DE NOS ANIMAUX EN HIVER.

Ne nous contentons pas simplement d'entretenir la vie chez nos animaux: cela coûte cher et ne rapporte rien; donnons-leur un supplément de nourriture suffisant pour les forcer à nous donner tous les produits que nous avons le droit d'en attendre, tels que la viande, la laine, les œufs et le lait.

LAIT D'HIVER.

La production du lait en hiver s'impose absolument à tout cultivateur digne de ce nom. Le lait d'hiver, c'est le résultat de la multiplication des fourrages, des installations d'étables améliorées et des soins constants donnés aux vaches laitières. La production du lait en hiver, c'est l'exploitation non interrompue de notre industrie laitière, c'est le profit certain, c'est en un mot, le résumé de tous nos progrès. Cultivateurs qui voulez réussir et faire de l'argent, faites produire à vos vaches du lait en hiver.

DONNER DE L'EAU PURE À VOS VACHES.

Dans 100 lbs de lait, il y a environ 87 lbs d'eau; il faut donc donner à vos vaches de l'eau pure en abondance. L'eau qui n'est pas tout à fait pure est un véritable poison pour la vache, pour le lait et ceux qui en boivent. Désirez-vous des puits qui ne sont pas très éloignés des dépôts de fumier. Ils sont probablement le réceptacle de millions de germes infectieux qui apporteront peut-être la maladie et la mort jusque dans votre famille.

PROFITEZ DE L'HIVER POUR VOUS INSTRUIRE.

Voici "l'hiver et sa froide haleine." Ses frimas et ses neiges ont glacé la terre; le sol recouvert d'un épais manteau blanc se dérobe à nos regards et pour de longs mois, nous interdisent tout travail de culture. Heureusement le froid le plus vif ne peut engourdir notre intelligence, que nous devons cultiver tandis que nous en avons le temps.

Profitez des longues veillées d'hiver pour vous instruire de plus en plus sur tout ce qui regarde votre profession. Lisez, étudiez, réfléchissez. Passez en revue les opérations et les travaux que vous avez entrepris sur votre ferme en 1895. Rendez-vous compte de ce qui a pu se glisser de défectueux dans l'exploitation de votre ferme, afin d'y remédier à l'avenir.

Vous devez dresser votre plan de campagne pour l'an prochain, et bien étudier les besoins de chaque partie de votre ferme. Quelles améliorations y a-t-il à faire? Quelles bâtisses faut-il réparer ou même construire? A quelle industrie agricole faut-il vous livrer davantage? Voilà bien des questions à résoudre, et l'hiver ne sera pas trop long pour vos études.

Il n'est pas plus permis de calomnier ou de médire dans un journal qu'en conversation privée.

Almanach des Cercles Agricoles

TROISIÈME ANNÉE 1896

Publié par J. B. Rolland & Fils, sous les auspices du Département de l'Agriculture de la Province de Québec.

Ce petit recueil renferme des renseignements des plus pratiques et de la plus haute importance sur tout ce qui concerne la culture, la colonisation, l'élevage des bestiaux, le jardin potager et fruitier, la fabrication des viandes, etc., etc.

Brochure in-12 [96 pages]. Prix par exemplaire, 5 centimes, en vente chez Albert Gervais, libraire, Joliette. Sur réception de 6 centimes en timbre de poste, un exemplaire de cet ouvrage sera expédié dans toutes les parties du pays.

ECHOS DE JOLIETTE.

—M. le Magistrat Sicotte, de Montréal, était ici mardi soir pour affaires judiciaires.

—Perdu.—Un cahier de musique, (partie de trombone), appartenant à l'Harmonie. Prière de remettre à qui de droit.

—M. G. N. Brabant et A. Cinq Mars, officiers de l'accise de Montréal étaient ici, mardi pour affaires judiciaires et départementales.

—Nous avons joué depuis dimanche d'une température exceptionnellement agréable; mardi et hier il faisait bien doux. Il nous manque un peu de neige.

—M. J. B. Leprohon, depuis plusieurs années à l'emploi de M. M. Cadieux & Derome, de Montréal, a laissé cette maison, pour aller suivre les cours de l'Université Dentaire, à New-York.

—Nous avons eu plaisir, que M. Ed Guilbault ex M. P. pour le comté de Joliette a été promu au poste de maître des canaux du St-Laurent, en remplacement de M. McMillan décédé.

—La Cour de Circuit a été ouverte hier après midi par Son Honneur le juge de Lorimer. Les causes du "cours d'eau de Ste-Emme" se continuent avec vigueur; on n'entrevoit pas encore la "grand'déboûche".

—A la dernière assemblée des Forestiers Catholiques, M. Euclide Dalphond, marchand, de St-Côme, a été initié comme nouveau membre. M. J. A. Martin, Agent des Terres de la Couronne, et M. Joseph Laporte, maire de la paroisse de St-Liguori, ont subi favorablement l'épreuve du ballottage; deux nouveaux membres ont été proposés à la même séance.

—Le bazar annuel au profit de l'hospice St-Eusèbe a été ouvert mardi matin et s'est terminé hier soir. La recette a été de \$980,00; nous félicitons les Dames de la Charité sur leur succès et nous remercions les bienfaiteurs de leurs généreux dévouement. Pour une année de crise et de gêne, la recette de ce bazar est surprenante. Il a fallu des trésors de charité inconnus pour produire cet éclatant résultat.

—En s'adressant à l'établissement de M. Avila Lépine, restaurateur, rue St-Paul, près de la pharmacie Robitaille, Joliette, vous serez certains d'être toujours bien servis et d'acheter à très bas prix. Vous y trouverez des jouets d'enfants en grande quantité, sucreries de toutes sortes, huîtres fraîches à la mesure et au verre, cigares, cigarettes, tabac en paquet, pipes, enfin tous les articles qui peuvent se trouver dans un restaurant de première classe. Veuillez faire une visite pour vos achats du Jour de l'An.

—M. J. C. Robitaille, marchand de machines à coudre, pianos et orgues, annonce au public qu'il vendra ces jours-ci à 25 pour cent meilleur marché, pour de l'argent comptant, et pour les personnes qui désirent acheter à crédit, les conditions seront des plus faciles. Hâtez-vous et profitez de cette occasion. 6 harmoniums de premier choix, à partir de \$50 jusqu'à \$100; 4 magnifiques pianos droits, à partir de \$200 jusqu'à \$500, et une grande quantité de machines à coudre, telles que Raymond, Harney, Davis et New-Williams à vendre à sacrifice.

Les marchands maîtres de poste.

Nous lisons dans le "Moniteur du Commerce":

Un ami de notre journal se pose cette question: excepté dans les cas où il est absolument impossible de faire autrement, convient-il que le maître de poste d'une localité soit un marchand? Et il signale cet inconvénient, tant au point de vue des marchands qu'à celui du service des postes, que le secret relatif de la carte postale écrite par un marchand d'une localité pour ses affaires particulières est à la merci du marchand maître de poste du même endroit, si ce dernier n'a pas le sens de la discrétion bien développé.

La loi pourvoit à couvrir l'inviolabilité de sa correspondance; mais a-t-on bien songé, chaque fois qu'une nomination de maître de poste est faite, qu'elle est le plus souvent le résultat de faveurs politiques sans égard aux besoins de la population.

Nous ne voulons pas b'âmer le ministère des postes; loin de là, car nous savons d'expérience les efforts qu'il fait pour améliorer le système postal du pays et nous lui en savons gré; d'un autre côté, on nous permettra de lui demander, si au point de vue du commerce, il ne serait pas aussi bien, sinon mieux, de choisir, à l'avenir, ses maîtres de poste en dehors des cercles du commerce, afin d'éviter toute réclamation entre concurrents d'une même localité.

NAISSANCE

—A St-Liguori, le 8 janvier courant, l'épouse de M. Ludger Brisson, un fils, qui reçut au baptême les noms de Lucien-Joseph-Prospér-Jean-Baptiste. Parrain et marraine, M. Prosper Gagnon et son épouse.

Province de Québec

Bureau du Conseil Municipal du Comté de Joliette.

Avis public est, par le présent, donné, par le sousigné, Alexis Cabana, Secrétaire-Trésorier, que les terrains ci-après désignés seront vendus par encan public, mercredi, le quatrième jour du mois de mars prochain, à dix heures de l'avant-midi, dans la bâtisse du bureau d'enregistrement du Comté de Joliette, en la ville de Joliette, lieu des sessions du dit conseil de ce comté, pour les cotisations et charges dues aux municipalités ci-après mentionnées sur les divers lots de terre ci-après décrits, à moins qu'elles ne soient payées avec les frais, avant le jour ci-dessus indiqué pour la vente.

Noms des débiteurs et propriétaires Names of debtors and proprietors.	Etat Profession.	No. du cadastre Cadastral No.	Superficie Superficies Pieds, fret.	Montant dû Amount due.
Municipalité de la ville de Joliette Municipality of the town of Joliette				
Joseph Gregoire.....		433	7862	\$11.98
Municipalité de la paroisse de Ste Béatrix Municipality of the parish of Ste Béatrix				
Gilbert Miron.....		161	Arp 105	9.84
Municipalité de la paroisse de St-Charles Borromée Municipality of the parish of St-Charles Borromée				
Napoléon Jolicoeur....		123	Arp. 19	18.40
Adolphe Marion.....	Cult. Farmer	168 et partie part 167	do 56	15.22
Municipalité de la paroisse de St-Côme Municipality of the parish of St-Côme				
Joseph Marion.....			32, 33	Arp 250
Dieudonné Bruneau...			12	do. 125

Donné à Joliette, ce sept Janvier 1896
Given at Joliette, this seven January 1896.

Province of Quebec

Office of the Municipal Council of the County of Joliette.

Public notice is hereby given by Alexis Cabana, the undersigned Secretary-Treasurer, that the under mentioned described lands will be sold by public auction on Wednesday the fourth day of the month of March next, at ten o'clock, in the forenoon, in the registry office building of the County of Joliette, in the town of Joliette, place of the council meetings of this County, for the taxes and charges due to the municipalities here in after mentioned upon the several lots of land here in after described, unless the same be paid with costs before day of sale here in before indicated.

Canton Township	Rang Range	Numéro du lot Number of lot	Arp.	Superficie Superficies Pieds, fret.	Montant dû Amount due.
Municipalité de la paroisse de St-Côme Municipality of the parish of St-Côme					
Joseph Marion.....	7 7th	32, 33	Arp 250		17.42
Dieudonné Bruneau...	9 9th	12	do. 125		16.26

Donné à Joliette, ce sept Janvier 1896
Given at Joliette, this seven January 1896.

A. CABANA,
Sec.-Trés. du C. M. du C. de Joliette.
Sec.-Treas. of M. C. of C. of Joliette.

Bureau du Conseil Municipal du Comté de Montcalm.

JE donne, par les présentes, Avis Public que les terres ci-dessous désignées seront vendues par encan public, en la paroisse de Ste-Julienne, au Palais de Justice, lieu où le Conseil Municipal du Comté de Montcalm tient ses sessions, MERCREDI, le QUATRIEME jour du mois de MARS prochain, à DIX heures de l'avant-midi, pour cotisations et charges dues à la Municipalité ci-dessus mentionnée sur les divers lots plus bas désignés, à moins qu'elles ne soient payées avec les frais avant le jour ci-dessus indiqué.

Propriétaires Proprietors	Lots	Rang Range	Etendue Extent Par acre	Montant Amount
Municipalité du township de Kilkenny.				
Ovila Gagnon	Part. No 11	2e	20	\$ 3,84
Xavier Brien	N. E. No 9	3e	100	10,54
Aristide Lauzon	N. E. No 16	7e	100	3,84
Simon Hotte	Pt No 13	8e	60	4,71
Moses Tracey	N. W. N. O. No 1	10e	100	5,26
Municipalité de la paroisse de St-Patrick de Rawdon.				
Thomas Brennan	Pt S.E. No 15	9e	4	5,01
Thomas Brennan	N.W. N.O. 16	9e	100	12,21
Thomas Brennan	S.E. 15	10e	100	4,12
Fabien Beaudoin	Pt N.W. N.O. 2	6e	30	6,93
Joseph Giguère	Pt No 20	6e	50	7,68
Phillips Holmes	N.W. N.O. No 8	10e	100	6,94
John Jacob Quinn	N.W. N.O. No 16	5e	70	7,24
Séraphin Jetté	No 50	3e	50	3,11
Séraphin Jetté	No 51	3e	50	3,11
Séraphin Jetté	Nos 49-50	4e	25	4,85
Télesphore Harnois	Pt No 11	5e	1/2	1,31
James Copping	N.E. No 32	6e	100	5,90
Henry Daird Copping	" 33-34	6e	200	13,48
Marc Dussabé	8	7e	100	3,69
Antoine Dussabé	S.W. S.O. 9	7e	50	8,87
Baptiste Bourgeois	23	8e	100	10,27

Ste-Julienne, 7 janvier 1896.
Ste-Julienne, January 7th 1896.

G. A. ARCHAMBAULT,
Sec.-Trés. C. M. C. M.
Sec.-Treas. M. C. C. M.

Office of the Municipal Council of the County of Montcalm.

I do hereby giving Public Notice, that the lands herein after designat'd, will be sold by public auction, in the parish of Ste-Julienne, in the County House, being the place where the Municipal Council of the County of Montcalm holds its sessions, on WEDNESDAY, the FOURTH day of MARCH next, at TEN o'clock in the fore-noon for the assessments and charge due to the Municipality herein after mentioned upon the several lots here in after described unless the same be paid with cost before the day of sale.

Propriétaires Proprietors	Lots	Rang Range	Etendue Extent Par acre	Montant Amount
Municipality of the Township of Kilkenny.				
Ovila Gagnon	Part. No 11	2e	20	\$ 3,84
Xavier Brien	N. E. No 9	3e	100	10,54
Aristide Lauzon	N. E. No 16	7e	100	3,84
Simon Hotte	Pt No 13	8e	60	4,71
Moses Tracey	N. W. N. O. No 1	10e	100	5,26
Municipality of the Parish of St-Patrick of Rawdon.				
Thomas Brennan	Pt S.E. No 15	9e	4	5,01
Thomas Brennan	N.W. N.O. 16	9e	100	12,21
Thomas Brennan	S.E. 15	10e	100	4,12
Fabien Beaudoin	Pt N.W. N.O. 2	6e	30	6,93
Joseph Giguère	Pt No 20	6e	50	7,68
Phillips Holmes	N.W. N.O. No 8	10e	100	6,94
John Jacob Quinn	N.W. N.O. No 16	5e	70	7,24
Séraphin Jetté	No 50	3e	50	3,11
Séraphin Jetté	No 51	3e	50	3,11
Séraphin Jetté	Nos 49-50	4e	25	4,85
Télesphore Harnois	Pt No 11	5e	1/2	1,31
James Copping	N.E. No 32	6e	100	5,90
Henry Daird Copping	" 33-34	6e	200	13,48
Marc Dussabé	8	7e	100	3,69
Antoine Dussabé	S.W. S.O. 9	7e	50	8,87
Baptiste Bourgeois	23	8e	100	10,27

Ste-Julienne, 7 janvier 1896.
Ste-Julienne, January 7th 1896.

G. A. ARCHAMBAULT,
Sec.-Trés. C. M. C. M.
Sec.-Treas. M. C. C. M.

Rhume de cerveau.

Encore un petit remède contre le fâcheux coryza. On n'en garantit pas l'efficacité; mais il est si simple que rien ne coûte de l'essayer: il suffit, paraît-il, de priser un peu de sel blanc fin, du sel de table, de même qu'on priserait du camphre ou du tabac. La guérison, dit-on, est rapide; on ne risque guère à faire l'essai de ce traitement économique.

Apprenti demandé.

M. J. Dusseault, tailleur de pierre, de Joliette, a besoin immédiatement d'un jeune homme fort comme apprenti. M. J. Dusseault invite aussi toute personne qui a besoin d'un monument ou tout autre ouvrage en pierre, marbre ou granit, de faire son choix cet hiver, où vous pourrez avoir l'ouvrage à bien meilleur marché que l'été encore et vous n'aurez pas d'argent à donner avant la pose des monuments.
JOHNNY DUSSEAULT,
Tailleur de pierre,
Rue Notre-Dame, en face du Couvent de la Providence,
16jan.26. JOLIETTE.

Questions et réponses

Quel traitement dois-je donner à une vache qui a des gales sur le dos, depuis la naissance de la queue jusqu'à la moitié du dos. Ce mal dure depuis un an et s'étend de plus en plus, malgré un couple de remèdes que je lui ai déjà appliqués. Cette vache paraît souffrir et donne peu de lait.—J. C. C. L'Islet.

Réponse.—Lavez parfaitement tous les jours durant 4 ou 5 jours avec de l'eau chaude et du savon mou (english soft soap), rincez bien net, laissez sécher et appliquez vigoureusement une bonne couche de l'onguent suivant:
Souffre, 1 partie. Saindoux 3 parties. Mêlez.
Donnez à l'intérieur, mêlée aux bouettes une des poudres suivantes, et durant 15 jours, matin et soir: Hyposulfite de soude, 15 onces. Pulvérisiez, et divisez en 30 poudres.
J. A. COUTURE Méd. Vét.

Abonnez-vous à L'ÉTOILE DU NORD, 50cts par année seulement.



Pour Faire Une Fournee de Biscuits.
Venez en faisant une pinte de farine, deux cuillères à thé de comble de poudre à bouillir et une cuillère à thé de sel dans un bol; ajoutez trois cuillères à thé de COTTOLENE, et laissez bien jusqu'à parfait mélange. A ce moment, ajoutez assez de lait pour faire un pâte molle, pétrissez légèrement; roulez à une épaisseur d'environ un demi-pouce et découpez avec un petit couteau à biscuit. Mettez, sans qu'ils se touchent—dans une tôle bien graissée et faites cuire dans un fourneau bien chaud, pendant un quart d'heure ou vingt minutes. Ces biscuits devront être d'un brun délicat dessus et dessous, d'un brun clair sur les côtés et blancs comme la neige en dedans, lorsqu'on les ouvrira.
Le secret de la réussite, pour cette recette comme pour les autres est de n'employer de COTTOLENE que les deux tiers de ce que vous mettriez de saindoux. La COTTOLENE rendra les biscuits légers, délicieux, sains; meilleurs que vous n'en avez jamais mangés. Essayez-la mais avec soin de vous assurer qu'on vous donne la véritable COTTOLENE. En vente partout en seau avec la Marque de Fabrique de "COTTOLENE" et une tête de bœuf dans une couronne de fleurs de cotonnier sur chacun.
THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Wellington and Ann Sts., MONTREAL.

Une Surprise Encourageante.

Si cet incident, qui fait ressortir un des caractères saillants des contrats de la "Union Mutual" peut induire quelqu'un à prendre une de nos polices, j'aurai la satisfaction d'avoir fait quelque chose pour la compagnie et plus encore pour l'humanité.
En décembre 1885, un nommé E. H. Anthony prit la police No 82,911 dans la "Union Mutual" pour \$5,000. Il faisait alors de bonnes affaires, avait d'excellentes perspectives et l'espérance légitime d'être un jour un homme d'affaires riche et prospère. Quatre ans plus tard il devint insolvable et se voyait contraint d'accepter la situation de secrétaire particulier de S. G. Fulton, du chemin de fer Northern Pacific.
Ne pouvant rencontrer ses paiements sur la police de \$5,000, il me demanda de faire réduire le montant à \$2,500. La compagnie fit droit à sa demande et en décembre 1889, la prime fut payée. Il ne put payer la prime subséquente à son échéance et la police resta en vigueur grâce à la loi de non-confiscation du Maine.
Étant dans le sud de l'Orégon, je lus dans "l'Orégonien" du 15 mai 1892 que E. H. Anthony, dans un moment de découragement, s'était tiré une balle dans la tête et était tombé du haut d'un escalier. On le transporta à l'hôpital et une semaine plus tard, j'appris qu'il était mort.
Arrivant à Portland quelques semaines plus tard j'appris qu'aucune preuve de sa mort n'avait été produite. Je me rendis immédiatement à la maison de la veuve que je trouvais sur le point de partir pour la Californie.
Son mari ne lui avait laissé, (à ce qu'elle croyait) qu'une maison hypothéquée et un petit enfant à soigner; elle n'avait plus qu'à retourner chez sa mère.
LA POLICE JETÉE AU REBUT
Je lui dis que j'étais venu au sujet de la police de M. Anthony; elle me répondit qu'après l'avoir examinée avec son frère, elle l'avait jetée, M. Anthony n'ayant pas payé de primes depuis près de trois ans.
La police fut retrouvée parmi les rebuts, et j'expliquai à la veuve les avantages de la loi de non-confiscation du Maine. La preuve du décès fut produite et la veuve reçut sur la police \$2,393,61, une fortune pour elle, dans la circonstance. Elle avait peine à y croire, cette somme lui semblait être tombée des nués.
Quelle autre compagnie aurait payé pareil montant sous ces conditions à la veuve de M. Anthony? Je dis sans crainte: Aucune!
J'espère que ceux qui ont des femmes et des enfants à protéger non-seulement pendant leur vie, mais après leur mort, liront ceci, qu'ils comprendront le véritable prix des polices de la Union Mutual et agiront en conséquence.
CARROLL E. HUGHES,
De Hughes et McAllis, géomètres, Portland, Ore.
Nous assurons les femmes au même taux que les hommes.
Pour plus amples informations s'adresser à
L. B. FONTAINE,
Agent Union Mutual Life Ins. Co.
BUREAU: RUE DELANAUDDIERE, JOLIETTE, P. Q. TÉLÉPHONE 90.

COLONNE DU "Bon Marché"

INVENTAIRE !

INVENTAIRE ! !

IL FAUT QUE TOUS NOS COUPONS

Soient vendus avant de finir notre INVENTAIRE.

IL FAUT QUE TOUTES NOS ETOFFES A MANTEAUX

Soient vendues aussi.

IL FAUT QUE TOUTES NOS PELLETERIES

Soient vendues.

Cela veut dire que nous vendrons le tout à un prix ridicule dans ce mois-ci.
Ne manquez pas de venir.

GUIBAULT & GRAVEL, BLOC LACHAPPELLE, JOLIETTE.

J. B. LAFRENIERE, PROFESSEUR DE PIANO, VIOLON, CORNET, CLARINETTE, Etc.

Bureau chez M. Jubinville, en face du Collège, rue St-Charles Borromée, Joliette.

Leçons données à domicile et à bas prix. 5déc.1a.

—N'oubliez pas d'aller faire teindre, nettoyer et repasser vos habillements, vos pardessus, vos robes, vos manteaux, vos nuages, etc., etc., chez M. Albert Gervais, libraire-imprimeur, Joliette, agent de la teinturerie à vapeur de Trois-Rivières. Les envois sont expédiés tous les mardis de chaque semaine et les frais de transport seront gratuits.

CANADA, Province de Québec, District de Joliette, Cour de Circuit, No 4476, Alfr'd Olivier, boulanger, de Ste-Elisabeth, dans le district de Joliette, demandeur, contre Henri Hubert et Joseph Hubert, de St-Charles Borromée, Hildaige Hubert et Joseph Plante, de Ste-Elisabeth, Olivier Coriveau et Marie Elise Laurence, son épouse, de St-Félix de Va'ois, dans e dit District, tant en leur nom personnel qu'en leur qualité de tuteurs conjoints aux mineurs Amable, Octavien, Christine, et Rose Alba Hubert et le dit Olivier Coriveau, pour autoriser sa dite épouse, défendeurs

Il est ordonné aux défendeurs, Henri Hubert, Joseph Hubert, Hildaige Hubert et Joseph Plante de comparaître dans les deux mois.
Ville de Joliette, le 11 Janvier 1896
DESROCHERS & DUCHARME, G. C. C.
J. M. TELLIER,
Avocat du D-mandeur.

Les livres ou journaux mauvais sont encore plus dangereux que les mauvais amis.

Le Vin St-Michel
... Convient à tous les Ages ...
Il est indispensable aux
Enfants
qui sont d'une constitution chétive et aux ADULTES dont la croissance est trop rapide. Les garçons et les fillettes qui sont pâles, faibles et sans appétit doivent prendre un petit verre de St-Michel avant chaque repas. Alors, les muscles se développent, l'appétit et l'émotion reviennent et bientôt l'enfant reprend ses vives couleurs sous les baisers heureux de sa mère attendrie.



Mongenais, Boivin & Cie, Montreal
SEULS AGENTS POUR LE CANADA ET LES ETATS-UNIS.

Feuilleton de l'ETOILE DU NORD No 124

LA MALEDICTION d'un PERE

QUATRIEME PARTIE

Les Mystères du Seullon

XXVIII

LE VICOMTE DE BUSSIÈRES

— Je vous rends les baisers que vous avez donnés au petit Edmond, il y a plus de treize ans, dans la chambre d'auberge de Saint-Irvin.

La comtesse disait à Lucile :

— Vous ne quitterez plus votre fils, c'est convenu ; vous aurez votre appartement à Arfeuille, comme à Paris à l'hôtel de Bussières.

— Je remercie de tout mon cœur madame la comtesse, répondit Lucile ; mon intention est de vivre dans une retraite absolue ; cette retraite est ici, au Seullon. Mon fils vous appartient maintenant plus qu'à moi, madame, je ne le retiendrai pas, il vous suivra. Je le verrai partir sans faiblesse. Pour le bonheur de mon enfant, j'aurai du courage pour tous les sacrifices. Mais le Seullon est à lui, madame, il y reviendra quelquefois, je l'espère, pour embrasser sa mère.

— Ma chère Lucile, répliqua la comtesse, je ne veux point contraindre votre volonté. Mais sans quitter complètement cette belle vallée, où j'aimerais aussi à passer quelques jours, vous pourriez venir voir notre Edmond et sa jeune femme à Arfeuille. Nous sommes deux mères qui avons souffert, nous nous comprendrons, nous nous aimerons, et ensemble nous parlerons du passé.

Sur ces mots, la comtesse ouvrit ses bras et elles s'embrassèrent avec effusion.

Pendant ce temps, Edmond, quittant Rouvenat, s'était avancé à la rencontre de Blanche.

La jeune fille, émue et rougissante, baissait timidement les yeux.

— Edmond, dit le comte, votre fiancée est au bras de votre grand-père ; devant moi, mon fils, vous pouvez lui donner le premier baiser.

Blanche tendit son front candide sur lequel Edmond, non moins ému qu'elle, posa ses lèvres.

Et tout bas il murmura :

— Vous êtes et serez toujours la douce fée de l'espérance !

La voix de Jean Renaud dit derrière lui :

— La bonne étoile est au ciel.

— Oh ! l'adorable enfant, disait la comtesse à l'oreille de Lucile, comme nous allons la chérir !

ÉPILOGUE

Au mois de septembre suivant, nos principaux personnages se trouvaient tous à Arfeuille.

Rouvenat lui-même s'était décidé à quitter le Seullon. Il avait confié pour quelques jours la direction de la ferme à Jean Roblot, lequel était désigné d'avance comme son successeur.

Le brave Rouvenat n'avait pas cru pouvoir se dispenser d'assister au mariage de sa chère filleule.

Après le mariage civil, la bénédiction nuptiale fut donnée aux jeunes époux dans la chapelle du château.

La belle Blanche, la fille de Geneviève et de Jean Renaud le tueur de loups, était vicomtesse de Bussières.

Le village d'Arfeuille était en fête, et de tous les villages voisins on était venu en foule pour prendre part aux réjouissances offertes par la bonne comtesse à l'occasion du mariage de son petit-fils.

Blanche fut acclamée par la population. Sa merveilleuse beauté provoquait toutes les admirations. Jamais on ne vit pareil enthousiasme.

Pour se rendre du château à la mairie, le cortège passa sous douze arcs de triomphe dressés par les habitants d'Arfeuille, et marcha sur un tapis de fleurs.

De tous côtés retentissaient ces exclamations :

— Comme elle est belle ! Quelle grâce ! Le joli sourire ! Comme elle a l'air doux et bon ! Quel adorable regard !

Et tout le monde répétait, admirant le jeune couple :

— Oh ! les beaux enfants, les beaux enfants !

Rouvenat rayonnait dans son habit vert-pomme.

Le bon Greluche, accroché à son bras, ne voulait plus se séparer de lui.

Jean Renaud, rajeuni de vingt ans, depuis qu'il avait fait couper sa longue barbe, tailler ses cheveux et qu'il s'était dépouillé de son costume de mendiant, Jean Renaud était ivre de bonheur.

Et cependant, à chaque instant,

de grosses larmes roulaient dans ses yeux.

Il pensait à Geneviève et il se disait :

— Si elle était là ! si elle était là !

Lucile ravie disait à la comtesse :

— Après tant de jours sombres et désolés, je ne pouvais m'attendre à une semblable félicité. Je suis trop heureuse !

— Ma chère Lucile, répondit Mme de Bussières, c'est dans le bonheur de leurs enfants que Dieu récompense les mères malheureuses.

Après la cérémonie religieuse, toutes les jeunes filles du village, vêtues de blanc, entrèrent dans la cour du château. Elles offrirent un magnifique bouquet à la belle vicomtesse et l'une d'elles lui adressa un petit discours, appris par cœur sans doute, mais fort bien tourné, lequel émut vivement les auditeurs.

Blanche répondit par quelques paroles gracieuses, et embrassa la jeune fille, ce qui amena une nouvelle explosion d'enthousiasme.

En même temps, autour du château, les jeunes gens faisaient parler la poudre, comme disent les Arabes.

Toute la jeunesse d'Arfeuille et des environs avait été conviée à un banquet splendide, qui dura depuis quatre heures jusqu'à huit heures du soir.

Alors, des artificiers, de Nevers, tirèrent un superbe feu d'artifice, dont la pièce principale représentait deux immenses majuscules entrelacées : E. B.

Aussitôt après le feu d'artifice, les jardins et une partie du parc se trouvèrent subitement illuminés par de nombreuses lanternes vénitienne et des flammes de bengale de toutes les couleurs.

L'orchestre était en place. Le bruit des instruments se fit entendre. Les danses commencèrent.

On fêta le bonheur des mariés, mais le bonheur était pour tous et la joie générale.

Edmond, tenant les mains mignones de sa jeune femme dans les siennes, lui dit d'une voix émue et pleine de tendresse :

— Y a-t-il sur la terre un bonheur comparable au mien ? Je ne le crois pas. Ah ! je n'oublierai jamais cette chambre d'auberge, à Gray, où je vous ai rencontrée alors que j'étais désespéré, où vous m'avez dit : Dieu ne vous abandonnera pas ! Je me souviendrai toujours aussi du portail de l'église de Frémicourt et du joli sentier fleuri, au bord de la Sableuse et sur le domaine du Seullon ; il appartient à notre mère, nous y reviendrons bientôt, n'est-ce pas ?

Blanche lui répondit :

— Oui, nous repasserons bientôt, souvent, sur ce sentier où vous m'avez dit que j'étais pour vous la fée de l'espérance... C'est là, Edmond, c'est là que j'ai senti les premiers battements de mon cœur.

— Et vous m'avez aimé ?

— Et je vous ai aimé ! Edmond, si vous n'étiez pas revenu, je serais morte !

— Oh ! ma Blanche, ma Blanche adorée !

Il l'entoura de ses bras et il l'attira à lui.

Elle laissa tomber languissamment sa tête sur la poitrine d'Edmond, puis le regardant :

— Mon parrain a fait rebâtir et meubler la petite maison où je suis née à Civry, lui dit-elle ; Edmond, je voudrais bien y passer quelques jours seule avec vous.

— Blanche, votre désir sera satisfait. Dans quelques jours nous accompagnerons au Seullon ma mère et notre ami Pierre Rouvenat ; nous passerons, si vous le voulez, un mois dans votre petite maison de Civry.

A quelques pas d'eux, Rouvenat et Greluche causaient.

— C'était votre fille, dit Greluche.

— C'était votre fils, dit Rouvenat. Ils baissèrent la tête, restèrent un moment silencieux et tous deux se mirent à pleurer.

— Il me semble que vous pleurez, dit Rouvenat...

— Je crois voir des larmes sur vos joues, dit Greluche.

— Jérôme Greluche, qu'allez-vous faire maintenant ?

— A vrai dire, monsieur Rouvenat, je n'en sais rien.

— Eh bien, mon cher Greluche, venez avec moi au Seullon.

Après avoir réfléchi un instant, Greluche laissa tomber sa main dans celle de Rouvenat.

— C'est convenu, dit-il, je vous accompagne au Seullon. Seulement...

— Seulement ?

— J'emporterai mes marionnettes.

FIN

— Voulez-vous remettre à neuf les murs de vos appartements, eh bien, rendez-vous de suite au magasin de A. Gervais, Joliette ; c'est la place par excellence.

GUÉRI

"Il y a sept ou huit mois je fus atteint d'une toux, et sur-le-champ commençai à prendre une médecine largement annoncée comme un expectorant, et continuai à en faire usage, jusqu'à ce que j'en eusse pris environ six flacons. Au lieu de me donner du soulagement, cela alla de mal en pis. J'essayai de plusieurs autres remèdes, mais de rien en vain, et je ne pense pas avoir eu trois nuits entières de repos pendant ma maladie. Je finis par croire que la

Consommation

avait pris possession de ma personne, et mes espérances de rétablissement étaient envolées. Je n'avais que la peau et les os, mais un de mes amis, qui avait été absent quelque temps, vint me voir. Il me recommanda d'essayer le Pectoral-Cerise d'AYER et eut la bonté de m'en envoyer un flacon ; je le pris, mais avec peu d'espoir de rétablissement. Je suis reconnaissant, cependant, de dire qu'il m'a guéri, et aujourd'hui je suis de la meilleure des sants." — J. Wilnot Payne, Monrovia, Liberia.

Le Pectoral-Cerise d'AYER

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Prompt à agir, sûr de guérir.

La Vitalité rendue aux Hommes



La force sexuelle affaiblie chez les vieillards ou les jeunes gens peut être guérie par moi promptement et permanentement et ramenée à un état vigoureux et hygiénique. Ceux qui souffrent de

VARICOCELES, DEBILITÉ NERVEUSE, PERTES DE SOMMEIL, et autres maladies affaiblissantes devraient m'écrire pour avis. J'ai étudié avec soin depuis des années cette question de la faiblesse virile ; le fait est que j'en ai souffert moi-même. Trop gêné pour demander l'avis des vieillards ou des médecins d'expérience j'ai étudié le sujet à la perfection. J'ai découvert un remède simple, mais très puissant qui m'a complètement guéri, qui m'a rendu de faible et débile que j'étais un homme fort et capable. Je veux que tous jeunes et vieux connaissent ce fait. Je prends un intérêt personnel dans des cas semblables et personnes ne devrait hésiter à m'écrire, car toutes les communications sont absolument confidentielles. Ne retardez point mais écrivez moi au long de suite. Vous bénirez sans cesse le jour où vous aurez agi ainsi.

Adressez avec timbre THOMAS SLATER, Box 1462, Kalamazoo, Mich. (Expéditeur du fameux Celery Kalamazoo.) 21 Nov. 1 an.

Chs. C. de Lorimier, MÉDECIN-VÉTÉRINAIRE

Diplômé à l'Université Laval de Montréal. Traite les maladies de tous les animaux domestiques.

RUE MANSEAU, JOLIETTE, P. Q. 7 nov. 6m.

L'EVAPORATEUR "CHAMPION"

Pour le sirop de Kébalé, le Sorghum, le Café et les autres fruits. Possède un bassin filtrant sur le feu, doublant la capacité de soulever les petits bassins de sirop changeables (lits avec des siphons), ainsi à manier pour le nettoyage et le remplissage ; et aussi un régulateur automatique par lui-même. Les améliorations du Champion sont aussi grandes sur les bassins à soulever, que sur les autres machines à sucrer. Méthode avec un évaporateur accroché à une arche de clôture.

THE G. H. GRIMM MFG. CO., 67 King St., MONTREAL, Québec.

Avis aux cultivateurs de tabac

M. J. U. Gervais, commerçant de tabac à l'honneur d'informer les cultivateurs qu'il achète actuellement le tabac de la nouvelle récolte, au plus haut prix du marché. Inutile de se présenter avec des tabacs qui n'ont pas mûri. Entrepôt voisin du Palais de Justice. Il achète aussi les spécialités tel que Petit Havane, Tabac Rouge et Quesnel.

Nombreuses Guérisons

OBTENUES PAR L'USAGE DU VIN A LA CRÉOSOTE DE HÈTRE DU DR ED MORIN.

Il guérit infailliblement toutes les maladies de la poitrine : toux, bronchite, asthme, inflammations de poumons, pleurésie, consommation et faiblesse. Il donne l'appétit et rétablit les forces du malade. Les nombreux témoignages reçus tous les jours de personnes qui ont fait usage témoignent hautement de sa qualité et de son efficacité dans les maladies pulmonaires et l'épuisement.

Lisez ce qui suit : Dr ED MORIN & CIE, Québec.

Messieurs, — Je me suis servi du "Vin à la Créosote de Hêtre" du Dr Ed. Morin dans un cas de mauvais rhume de poitrine et je m'en suis si bien trouvé que je le recommande à tous mes amis et connaissances, et je vous permets de le publier dans les journaux.

Votre etc., HENRI LEMOINE DE MARTIGNY, 830 rue Sherbrooke.

PIANOS & ORGUES

MAGNIFIQUES PIANOS DROITS

DE TOUS LES BOIS

Les plus rares et les plus riches :

WALNUT, MAHONAY, CERISE, ETC., ETC.

HARMONIUMS THOMAS & DOHERTY

STYLES LES PLUS VARIÉS ET A BON MARCHÉ.

MACHINES A COUDRE de toutes sortes à vendre par

J. C. ROBITAILLE, Joliette.

Une visite est sollicitée.

POUR ENFANTS DÉLICATS, INVALIDES ET PERSONNES AGÉES, LE

VIN NUTRITIF

DE JACKSON

Est agréable au goût et excessivement nutritif, préparé à l'huile de foie de morue est facilement gardé et digéré par les personnes les plus délicates. Pour les maladies qui épuisent le système, la débilité générale, la digestion difficile, le rhume, le catarrhe, les affections des bronches, et la perte des forces musculaires. Il est très nutritif pour les adultes et les enfants. Après avoir pris quelques bouteilles de ce vin, on constate un commencement très marqué d'embonpoint. Ce vin représente une quantité égale d'huile de foie de morue. En vente chez S. P. CHAMPOUX, Joliette. 7 nov. 3m.

VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR., L. ROBITAILLE, ECR., Pharmacien.

CHER MONSIEUR,

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pu effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement à tous plaisir le RESTAURATEUR DE ROBSON à toutes personnes souffrant du même inconvénient.

Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Ira Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST JEAN-DE-MATHA.

Représentant du Comté de Joliette au Parlement Fédéral.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROBSON est la préparation par excellence pour les cheveux.

U. LIPPÉ N.P. St Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT

À 50 cts la bouteille.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR., MARCHAND, ST FELIX DE VALOIS

Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes :

1o Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur primitive. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus blonds comme dans le temps de ma première jeunesse.

2o Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux tiennent mieux que jamais.

Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant.

Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi non-seulement arrête de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureux.

3o En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard....

CHARLES TELLIER, St Félix de Valois, 19 Mars 1883.

Bière et Porter de JOHN LABATTS

DE LONDON, Ont.

Le breuvage le plus salubre pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif. Recommandé par les connaissances et les médecins dans toutes les parties du Canada. Voyez les témoignages écrits de chimistes éminents.

NEUF MÉDAILLES D'OR, D'ARGENT, DE BRONZE ET ONZE DIPLOMES obtenus aux expositions universelles de France d'Australie, des Etats Unis, du Canada, de la Jamaïque, Indes Occidentales.

Ces breuvages sont faits spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.

PRIX SPECIAUX POUR LES EPICIERIS ET HOTELIERS.

Tous les ordres sont livrés à domicile dans toute la ville.

TÉLÉPHONEZ AU No 41

S. P. CHAMPOUX,

MARCHAND EPICIER

Seul Agent pour le District de Joliette, P. Q.

PLACE DU MARCHÉ, - JOLIETTE. 28 nov. 1a.

— Au-delà de 300 albums, (dernières nouveautés) ont été reçus cette semaine au magasin de A. Gervais. Pour 60cts, 75cts et \$1,20, vous aurez quelque chose de bon et splendide.

— Les cultivateurs qui auraient de la cire d'abeille à vendre, trouveraient à la placer avantageusement en s'adressant à Albert Gervais, libraire, Joliette.

Un bienfaiteur de la femme

Lorsqu'une femme souffre jour et nuit ; lorsque la vie lui est devenue insupportable et qu'elle demande la mort comme un ange de miséricorde, quel autre nom que celui de Bienfaiteur pouvons-nous donner à celui qui lui procure un remède qui la guérit et lui fait de nouveau aimer la vie ? C'est pourtant ce que fait tous les jours le merveilleux remède "Le Régulateur de la Santé de la Femme" et les "Female Plasters" du Dr Larivière. C'est le seul remède qui guérit le "Beau Mal" et toutes les maladies de la matrice ; c'est le seul remède préparé par un médecin d'expérience et c'est le seul remède employé dans les hôpitaux et les communautés religieuses.

M. J. E. Livernois, pharmacien en gros, de Québec, nous écrit : "Sept. 20, 1895. Nous avons expédié une douzaine de Régulateur aujourd'hui à un médecin et les communautés semblent tenir votre remède en haute estime". Si vous ne trouvez pas le Régulateur de la Santé de la femme et les "Female Plasters" dans votre localité, écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I. 267/941a

HOTEL DU PACIFIQUE

Pete Lafrance, Prop.

RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE.

Comme par le passé et tout en remerciant ses amis de la campagne, et le public voyageur, M. Lafrance les invite de nouveau à lui rendre une visite et ils y trouveront tout le confort désirable. Repas, boissons, voitures de louage et omnibus à l'arrivée de chaque train.

30 mai 1894 6m.

PITUITÉ

Vous qui souffrez, depuis des années, de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable. Vous ne pouvez être essayé bien des remèdes, en vaines à bien des médecines, sans soulagement appréciable.

Hasardez-vous. Evitez une victime de cette maladie si souffrez.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien,

"Je crois de mon devoir de vous faire part du bien que j'ai ressenti par l'usage des PILULES ANTIBILIEUSES du Dr NEY.

J'étais fort souffrant depuis 2 ans. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUITÉ, je ne ressentais aucun goût pour la nourriture, mes forces allaient s'affaiblissant... Je m'adressai à plusieurs médecins dont l'un de réputation respectable et de plus de 30 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effets marquants. Je ne pus par conséquent faire prêter suffisamment et la PITUITÉ continua de me faire souffrir.

Sur votre avis, j'essayai les PILULES du Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUITÉ disparut comme par enchantement et je redevenais un homme nouveau.

Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux."

CUTHBERT JUBINVILLE

St-Thomas, 20 Juin 1891.

Les Pilules du Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la boîte.

Seul Propriétaire

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

L. Z. MAGNAN,

MANUFACTURIER DE

Biscuits et sucreries

DE TOUTES SORTES

EN GROS SEULEMENT

JOLIETTE, P. Q.

M. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la

MANUFACTURE DE JOLIETTE

ainsi que du tabac en feuille.

M. Magnan aura toujours en mains, le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Les meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre sa haute qualité.

Essayez-le. 1er Jan. 95 1a

ETABLIS EN 1846

La Fonderie de Joliette,

JOLIETTE, P. Q.

DU NOUVEAU POUR 1895

Cette manufacture offre en vente un grand nombre de

Moulin à Battre pour deux chevaux.

Moulin qui vanne à un cheval.

Hache Paille No 12 à la main ou avec deux chevaux.

Hache Paille No 9 à la main ou avec un cheval.

Hache Legumes.

Chartrues en acier et en fonte.

9 mai 1a.